

## Groupe majoritaire Saint-Jean ma ville

### Préserver le pouvoir d'achat des Saint-Jeannaises et des Saint-Jeannais

La situation économique de notre pays reste préoccupante, engendrant une inflation importante qui pénalise un grand nombre d'entre nous. Se nourrir, se déplacer, s'habiller, s'équiper, se divertir devient de plus en plus cher et de plus en plus difficile.

À Saint-Jean, nous souhaitons tout mettre en œuvre pour accompagner nos concitoyens à supporter cette crise et nous cherchons à agir dans la limite de nos compétences pour préserver leur pouvoir d'achat, en particulier pour les actes essentiels de la vie.

Ainsi, le choix de proposer une mutuelle communale, dont presque 200 d'entre vous ont choisi de bénéficier, doit permettre d'ouvrir l'accès aux soins à certains qui s'en privaient jusqu'alors, le reste à charge étant trop important pour eux.

Les denrées alimentaires, et particulièrement les plats transformés ont connu une hausse exceptionnelle depuis deux ans, qui s'est poursuivie ces derniers mois. Pour autant, l'équipe municipale a fait le choix de maintenir les tarifs pratiqués dans les cantines, alors même qu'ils sont déjà bas et inférieurs au coût réel. Une légère actualisation de l'ordre de 5 %, loin des hausses dues à l'inflation et au coût des matières premières, avait été appliquée en 2022, en concertation avec les associations de parents d'élèves. Cette décision volontariste de maintenir des tarifs très accessibles est une question de santé publique, pour s'assurer que tous les enfants qui fréquentent l'école mangent à leur faim, sans contrainte pécuniaire.

En matière de restauration et de solidarité, la Municipalité a souhaité élargir le champ des bénéficiaires des repas à domicile, en maintenant là aussi des tarifs très abordables, évalués en fonction du quotient familial. Ce service, proposé par le Centre Communal d'Action Sociale, est une des pierres angulaires de la politique municipale d'aide au maintien à domicile. Que ce soit pour des personnes âgées ou des personnes empêchées, il est essentiel que chacun puisse en bénéficier, quel que soit son niveau de revenus.

Le secteur associatif est également très actif pour aider les personnes qui en ont besoin. Le rôle de la Ville est d'accompagner ces structures qui viennent en aide bénévolement à ces personnes. C'est le cas par exemple avec le Phare, la boutique solidaire du Secours Catholique qui a ouvert à l'Espace Victor-Hugo, au pôle social. La Mairie a mis gratuitement à disposition le local qu'elle a entièrement réhabilité. Ce projet a permis de surcroît de mobiliser 7 jeunes pour un chantier pendant les vacances scolaires.

Enfin, parce qu'on oublie souvent que la culture représente aussi un acte de première nécessité, la Ville adapte sa programmation de spectacles pour s'ouvrir au plus grand nombre, en proposant des tarifs bien inférieurs aux salles traditionnelles, pour des spectacles de haute qualité. —

*L'équipe « Saint-Jean ma ville » autour du Maire, Bruno Espic.*

## Groupe Aimer Saint-Jean

### Pour cette édition, plutôt des sujets extra-communaux...

Depuis quelques mois, les habitants de Saint-Jean prennent conscience qu'il existe une opposition municipale, en nous interpellant régulièrement sur des projets de construction, des aménagements routiers ou de centre-ville, ou tout simplement des sujets du quotidien. Nombreux sont ceux qui nous font part de questionnement ou de problèmes dans leurs quartiers, sans réponse de la Majorité aux questions posées, même pendant les réunions de quartier. Nous essayons de les renseigner ou de les aider si possible, tout en sachant que les leviers d'action sont au niveau municipal.

Concernant le vêtement Abaya, nous sommes très attachés au respect de la laïcité.

L'école publique doit être une structure laïque qui protège nos enfants. Nous sommes favorables à la décision prise par le Ministre de l'éducation nationale interdisant le port de ce vêtement dans l'enceinte de l'école, ainsi que tout autre signe ostentatoire religieux.

Concernant des prises de position de représentants nationaux, nous ne pouvons cautionner des appels à manifestation contre les forces de l'ordre. Celles-ci sont le dernier rempart de l'État de droit dans notre république. Si bévue existe, cela doit être traité par la Justice et non pas par la rue.

Concernant les catastrophes naturelles au Maroc et en Syrie, nous soutenons les peuples concernés et trouvons dommageable que des différences politiques entre pays pénalisent la population en difficulté. —

Si vous souhaitez échanger ou proposer des actions, vous pouvez nous contacter par mail : [aimersaintjean31@gmail.com](mailto:aimersaintjean31@gmail.com)

*P. Durandet, C. Boesh-Biay, B. Boulouys  
et M. Mikhaïloff*